

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif indirect de la société «Biogaran SAS» par la société « BC Partners LLP» à travers l'acquisition de la totalité de son capital social et droits de vote associés

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et personnes concernées :

- **L'acquéreur direct** : La société « Bastille Bidco SAS » ;
- **L'acquéreur indirect** : La société « BC Partners LLP » ;
- **La cible** : La société « Biogaran SAS ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif indirect.

Secteur économique concerné :

- Secteur pharmaceutique.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 22 septembre 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif indirect de la société «Biogaran SAS» par la société « BC Partners LLP» à travers l'acquisition de la totalité de son capital social et droits de vote associés.

« Bastille Bidco SAS » est une société par action simplifiée dont le siège social est situé 182 B Boulevard Pereire, 75017 Paris, France, dont le numéro d'identification unique est 989 317 334 R.C.S. Paris. « Bastille Bidco SAS » est une entité détenue par un fonds conseillé par « BC Partners ». « BC Partners » est une société internationale de gestion d'actifs établie à Londres dont l'activité exclusive consiste à fournir des services de conseil. Les fonds conseillés par « BC Partners » sont des investisseurs financiers.

« Biogaran SAS » est une société par action simplifiée, dont le siège social est situé 15 bd Charles de Gaulle, 92700 Colombes, France, et dont le numéro d'identification est 405 113 598 R.C.S. Nanterre. « Biogaran SAS » exerce une activité de promotion, distribution, commercialisation et vente de médicaments génériques, de médicaments biosimilaires et d'une petite gamme de médicaments en vente libre, de compléments alimentaires, de cosmétiques et de dispositifs médicaux destinés aux maux quotidiens, aux soins et au bien-être.

Fait à Rabat, le 11 septembre 2025